



Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	40
Titulaires Présents	31
Suppléants avec vote	4
Pouvoirs	3
Nombre de votants	38
Date de la convocation	22/06/2026
Certifié exécutoire le	02/06/2026
Date d'affichage	04/06/2026
Envoyé en préfecture le	04/06/2026

Le premier juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes d'Affieux, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BAYLE Christophe, BEZEAU Sophie, BORT Jean-Pierre, BOUDIN Olga, CASSAN Stéphanie, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, DUBOIS Céline, DUPUY Nathalie, DUVAL Patrick, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LAURENT André, LEFEVRE Corinne, LEGRAIN Alexia, LELIEVRE Marie-Christine, LELIEVRE Carla, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, MORATILLE Gérard, PETIT Christophe, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, URBAIN Jean-Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : DELAUNAY Jean-Paul, COIGNAC Sébastien, GOUMOT-LABESSE Lionel, SENEJOUX Philippe.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, GAGE Pascal, DANTONY Christophe, ORZOLEK Catherine.

EXCUSES : BERNARD Sylvain (donne procuration à ENSERGUEIX Jean-François), BOUCHOT Estelle (représentée), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), GARAIS Daniel (représenté), LARIVIERE Chrystel (représentée), LEGRAIN Olivier, PEYRAMAURE Pierre (représenté), VAN ROEKEGHEM Frédéric (donne procuration à URBAIN Jean-Yves), VIGROUX-SARDENNE Josiane.

Secrétaire : PETIT Christophe.

51-2026 Acquisition de six zones de compostage partagées.

Monsieur le Président présente le projet d'acquisition de six zones de compostage partagées, constituant un des axes du PLPDMA (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés) validé en Conseil Communautaire le 18 juin 2024.

Monsieur le Président précise que le coût de ce projet d'investissement est estimé à 4 861,59 € HT (zones de compostage, signalétique, bioseaux).

Monsieur le Président précise que des aides peuvent être sollicitées auprès du Conseil Départemental.

Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :

Montant de l'opération	Taux	HT
	100%	4 861.59 €
Conseil Départemental CD19	25 %	1 215.40 €
Autofinancement	75 %	3 646.19 €

Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

- D'ACTER le projet d'acquisition,
- D'AUTORISER le Président à solliciter les subventions mentionnées dans le plan de financement ci-dessus,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches visant au parfait aboutissement du projet et à signer tout document si afférent,
- D'INSCRIRE cette dépense au budget 2026.

Fait à Treignac le 04/06/2026

Le Président, Philippe JENTY

